



EXPLOSION DE LA DETTE À CHÂTENAY-MALABRY

1995-2012 : Une gestion calamiteuse des finances locales

**Une bombe à retardement pour
tous les chatenaisiens !**

LA DETTE EST NATIONALE... ELLE EST AUSSI MUNICIPALE !

La ville de Châtenay-Malabry n'est pas parvenue et ne parvient toujours pas à attirer suffisamment d'entreprises et d'activités économiques pour assurer sa prospérité et se financer.

Politiquement et économiquement, il est délicat de décider **l'augmentation des taux communaux d'imposition** (Taxe d'habitation, Taxes foncières sur le bâti...). **La municipalité a néanmoins décidé d'y recourir en cette année 2012.** Pour mémoire, en 1995, la municipalité actuelle les avait augmentés de 76 % !

UNE DÉCISION CONTESTABLE

Le maire, par délégation c'est-à-dire seul, a décidé le recours massif à l'emprunt bancaire.

Tant que les organismes de crédit assuraient des fonds à moindre coût, la majorité municipale parvenait à construire toutes les infrastructures qui à ses yeux manquaient et entretenir les équipements existants, quitte à devoir s'endetter de manière inconsidérée.

Pour mémoire, **le montant des emprunts conclus à ce jour est supérieur à 70.000.000 €.** Or ce recours systématique à l'emprunt présente de grands risques dans le contexte actuel de la crise de la dette en Europe et alors que certains redoutent une réduction des aides de l'Etat pour la période à venir.

DES EMPRUNTS DOUTEUX

Par ailleurs, **l'inquiétude est renforcée par la nature des emprunts souscrits par la majorité municipale**, dont certains sont des produits très risqués tels qu'ils sont définis par la cotation Gissler des risques.

Ces **emprunts toxiques** sont construits selon un mécanisme très attractif mais éminemment complexe et pervers. En effet ils affichent un taux d'intérêt très en-dessous du marché durant les premières années (en général sur trois-quatre ans) en contrepartie d'**une prise de risque accrue** dans la phase ultérieure de remboursement (entre vingt et trente ans) durant laquelle le taux est indexé sur une formule qui comprend par exemple une parité monétaire ou le rapport entre deux taux d'intérêt.

Pour mieux comprendre

Par exemple, il a été souscrit un emprunt par décision du 8 mars 2007 d'un montant de 6.136.010 € pour une durée d'environ 26 ans.

Cet emprunt se décompose en deux phases :

- La première, du 1^{er} décembre 2006 au 1^{er} mars 2012 voit l'application d'un taux fixe très attractif de 2%.
- La seconde en revanche, à compter du 1^{er} mars 2012, voit l'application d'une formule complexe, fonction d'une parité monétaire (euro contre franc suisse).

En 2007, soit un an avant la crise financière, l'euro, certifié stable, solide et inattaquable, s'échangeait aux alentours de 1 euro pour 1,6 franc suisse.

Aujourd'hui la monnaie suisse, devenue valeur refuge (crise de la dette aidant) s'échange autour de 1 € pour 1,20 franc suisse ! Or, plus la valeur de la monnaie suisse s'approche de la valeur de l'euro, **plus le risque est important et le coût élevé ! C'est ce qui est en train de se passer pour certains contrats d'emprunts chatenaisiens.**

UNE ERREUR RELEVÉE PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Ainsi, la Chambre Régionale des Comptes en 2010 indiquait dans son rapport n°10-0087 R du 25 mai 2010 que « pour limiter ses frais financiers, la **commune a fait évoluer sa dette à partir de l'année 2000**, délaissant les emprunts à taux fixe d'une durée de 15 à 20 ans **pour des emprunts, la plupart structurés, d'une durée de 30 ans.** »
Le maire et la majorité actuelle portent, bien sûr, l'entière responsabilité de la signature de ce type de contrat.

Réunion publique

**Vous en avez assez que l'on vous prenne pour des pigeons !
Vous souhaitez être enfin informé des risques financiers pris
par la majorité actuelle et des conséquences que cela
engendrera au niveau de vos impôts !**

**Venez vous informer lors de la réunion publique
qui se tiendra dans votre ville de Châtenay-Malabry**

**le jeudi 21 février à 20h30
au centre de loisirs Jules Verne**

en présence

**de Sébastien PIETRASANTA, député-maire d'Asnières*,
d'Emmanuel FRUCHARD, conseiller en risque financier.**

*** Un des maires actuels les plus actifs dans le combat contre les emprunts toxiques**

Pour aller
plus loin...

Or, l'envolée de la devise suisse par rapport à l'euro est particulièrement coûteuse pour les collectivités qui ont contracté des emprunts indexés sur l'évolution du taux de change entre les deux monnaies.

Pour résumer, **plus l'euro baisse contre le franc suisse, plus les Châtenaisiens paieront !**

Pour reprendre notre exemple, le contrat devait passer en taux variable au 1^{er} mars 2012, engendrant de ce fait une augmentation délirante du taux d'emprunt (passage de 2% à 35%) ! Face à cette situation, le maire a préféré différer le démarrage de la deuxième **phase à risque** par un avenant récent pour le **reporter après les élections municipales de 2014 !**

Par ailleurs « la collectivité s'est engagée dans la voie de la **complexification de la dette**, sans avoir la capacité de gérer elle-même tous ses nouveaux contrats. Elle a dû **recourir à des sociétés de conseil financier**, ce qui engendre pour elle de **nouvelles dépenses (plus de 300.000 € entre 2006 et 2009).** »

UNE CONCLUSION SANS APPEL

Pris au piège des emprunts toxiques et préoccupés par la gestion de notre ville, nous avons toutes les raisons d'être inquiets face au risque majeur d'explosion du coût de la dette.

Devant cet enjeu, il est absolument nécessaire de rendre plus transparente pour les citoyens la présentation du budget et des comptes de la commune.

Portée à la connaissance de chacun, il faut que cette situation soit débattue et que des solutions soient proposées pour sortir de cette spirale d'endettement et de spéculation.

Contactez le PS de Châtenay-Malabry

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Email :

Je souhaite être contacté

Je souhaite recevoir des informations

parti.socialiste.chatenay@gmail.com

<http://pschatenaymalabry.typepad.com/>

SECTION DU PART SOCIALISTE DE CHÂTENAY

BP 73 - 92293 CHÂTENAY-MALABRY.

TEL : 06.95.322.433

